

COMPTE RENDU RÉUNION DU : **22 juin 2017**

RÉFÉRENTS

CONSEIL ORIENTATION

CONSEIL LOCAL DÉVELOPPEMENT

PRÉSENTS : 35 MEMBRES

ORDRE DU JOUR : POINT SUR DÉLIBÉRATION _ ACTIONS PROPOSÉES PAR LE SMEP _ ATELIERS DU CLD _

SUJET : **POINT SUR DÉLIBÉRATION SUR AVIS D'OPPORTUNITÉ**

- L'ensemble des pièces constituant le dossier envoyé a été diffusé par mail du 13.06.17 aux membres du CLD
- Ce dossier sera étudié par le Conseil National pour la Nature le **10 septembre** puis le **23 septembre** par la commission de l'environnement
- La décision devrait être connue fin 2017
- La délivrance de l'avis d'opportunité constitue le début des travaux de rédaction de la Charte.

SUJET : **ACTIONS CONTRIBUTIVES PROPOSÉES AU CLD PAR LE SMEP**

- **50 ans des PNR** : Accord des instances nationales de profiter de cet anniversaire pour promouvoir le Projet Brie Deux Morin : la commission Communication devrait être prochainement réunie pour sélectionner un événement, une manifestation qui servira de support à cette organisation. → **proposer des évènements ou manifestations qui vous semblent pertinentes**
- **Rencontre avec le CLD des Préalpes d'Azur** qui fonctionne depuis une douzaine d'année et qui viendra nous faire part de son expérience sur **½ journée ou une soirée le 4 ou le 5 octobre 2017**.
- Le SMEP a été approché par des consultants de l'université Paris I Sorbonne qui travaillent avec le laboratoire de recherche LADYSS (comparable au CNRS) pour proposer leur expertise. Une trentaine d'étudiants du **Master Bioterre** mèneront des travaux qui chercheront à définir les dynamiques les plus porteuses à partir des audits patrimoniaux. Un second volet identifiera les acteurs au sein du territoire les plus à même de relayer et porter ces dynamiques. Premiers livrables prévus pour la rentrée 2018. **Une réunion avec le CLD pourra être planifiée dans le cadre des enquêtes qui seront conduites.**

SUJET : **ATELIERS DU CLD : alimenter les commissions thématiques du SMEP en apportant des propositions argumentées, en alertant sur les divergences.**

- 7 ateliers sont mis en place afin de permettre à tous les membres du CLD de contribuer selon leur choix aux travaux préparatoires à la rédaction de la charte (qui dépend de la délivrance de l'avis d'opportunité).
- Chaque atelier émettra des propositions qui seront relayées en commissions thématiques et bénéficieront d'une boucle de retour pour poursuivre leurs travaux
- Il est possible d'ouvrir les ateliers à des interventions externes, experts par exemple.
- **Les membres qui souhaitent s'inscrire**, choisissent leur atelier puis le font connaître par mail en indiquant leur nom-prénom, commune de résidence, leur N° de téléphone et leur mail.
- L'atelier « intégration des élus est **réservé** aux référents, membres-associés, titulaires et suppléants des commissions thématiques du SMEP.
- Le responsable de l'atelier « développement économique, tourisme et emploi » ne pourra assurer l'animation de cet atelier pour raisons de santé. Une solution de remplacement est en cours de réflexion.

SYNTHÈSE DES PRÉSENTATIONS DES ATELIERS :

Communication : construire le comité qui labellisera des initiatives locales pour les valoriser et mieux faire connaître le PNR

- créer une grille de critères de labellisation pour apporter de la communication (accessibilité personnes handicapées)
- recensement des manifestations à sélectionner
- quels modes de communication ?

Aménagement du territoire :

- paysages et architecture
- numérique
- transports et mobilité

Culture, éducation, sport et santé :

- état des lieux des différents domaines culture sport santé éducation (travaux de commission)
- Recenser les richesses patrimoniales
- éduquer
- faire inventaire des activités en lien avec les rivières

Agriculture et forêts :

- prendre connaissance des travaux de la commission du SMEP
- préparer la contribution avec le master Bioterre
- comment le PNR peut il aider à produire de l'économie agricole
- comment créer plus de lien entre agriculteurs et habitants du PNR ?

Rédaction de la charte : comment rédiger une charte de qualité document cardinal du projet PNR, transversal et complexe avec différents volets qui doivent traduire les 5 missions du PNR ?

- la charte doit se doter d'un dispositif d'évaluation, pour en vérifier l'efficacité et le respect des objectifs
- la charte doit prévoir la possibilité d'intégrer ultérieurement les communes qui étaient dans le périmètre d'études
- la charte doit être rendue compatible aux PLU et SCOTT
- la charte doit mettre en place des instances de concertation
- définir les grands axes stratégiques qui répondent aux 5 missions

Les 5 missions du PNR :

- Préserver et valoriser les patrimoines naturels et culturels,
- Favoriser le développement économique et la qualité du cadre de vie,
- Aménager le territoire,
- Informer et sensibiliser habitants et visiteurs,
- Conduire des actions expérimentales ou innovantes

La charte une fois finalisée est mise en oeuvre pour une durée de 15 ans par tous les acteurs signataires avec des échéances prévisionnelles notamment en termes de continuité environnementale et des objectifs de qualité paysagère

Groupe d'Intégration des élus : quelles méthodes de travail pour optimiser le lien entre ateliers et commissions et faire naître une culture collective ?

- 1^{ère} réunion le 21 septembre à 20h